



DEMANDE D'AUTORISATION D'INHUMATION D'URNE  
CONCESSION EXISTANTE

Je soussigné(e) :

Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : ..... Téléphone : .....

Domicilié (e) : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Agissant en qualité de (1) : ..... du (de la) défunt (e),  
qualifié(e) et mandaté (e) pour pourvoir à l'organisation des obsèques de :

.....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Décédé (e) le : ..... Lieu de décès : .....

Domicilié (e) : .....

.....

Demande l'autorisation de faire inhumer l'urne contenant les cendres du (de la) défunt (e) :

dans le cimetière communal de LA CLISSE :

- dans ou sur un emplacement traditionnel (cavurne, fosse ou caveau) : Carré : ..... N° .....
- dans le columbarium : case n° .....

Acte de concession n° ..... Concessionnaire : .....

Dans cette sépulture, repose(nt) le(s) corps de :

- ..... décédé (e) le ..... à .....

- ..... décédé (e) le ..... à .....

- ..... décédé (e) le ..... à .....

La cérémonie religieuse est programmée le .....

L'inhumation aura lieu le ..... à ..... h..... au cimetière.

Je déclare mandater :

\* l'entreprise ..... pour exécuter les travaux d'inhumation,

\* l'entreprise ..... pour assurer le service de Pompes Funèbres

→ ..... (Nom du conseiller funéraire)

**Je déclare par la présente , qu'il n'existe pas d'autres personnes au même degré que moi ou que s'il en existe elles ne s'opposent à la présente demande dont j'assume la pleine responsabilité.**

Je m'engage également à garantir la Commune de La Clisse contre toutes réclamations qui pourraient survenir à l'occasion de cette opération.

A la Clisse, le

(1) Préciser la parenté

Réservé à l'administration

Autorisation accordée  
le

Autorisation refusée  
le

## **Politique de protection des données personnelles**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la **Mairie de La Clisse** pour la gestion du cimetière communal. La base légale du traitement est **l'obligation légale Art L2223-1 et suivants du CGCT**.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service administratif de la mairie et ayants-droit.

Les données sont conservées pendant la durée de validité des concessions + 2 ans *Article L2223-15 du CGCT* ou 3 ans après avoir constaté l'arrêt de l'entretien de la concession depuis + 30 ans *L2223-17 du CGCT*, 5 ans pour les données des opérations suite au décès - *Art R2223-55-1 - Décret 2011*

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. **Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ; Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ;**

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : **le secrétariat administratif de la Mairie chargé de l'exercice de ces droits et le cas échéant, notre délégué à la protection des données : [dpd@soluris.fr](mailto:dpd@soluris.fr).**

*Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.*